

**Objet**

**Accréditation** sous réserve dans l'avis 2024/12 de la transmission de la maquette du diplôme de la spécialité « cybersécurité ».

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par **l'École d'ingénieurs Jules Verne de l'université d'Amiens** ;
- Vu la note de synthèse établie par Claire PEYRATOUT, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du **13 mai 2025**.

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école et lève en conséquence la réserve d'accréditation.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 mai 2025

Le vice-président,  
Jean-Louis ALLARD

